

FORMULAIRE D'INSCRIPTION**4^e Colloque médecins gestionnaires de l'AMQ : *Prévention des conflits : de la confrontation à la collaboration*****Renseignements généraux***Tous les espaces marqués d'un (*) doivent être remplis.*_____
Nom* Prénom* No de Permis* (si médecin)_____
Titre ou Fonction * Organisation (principal lieu de travail)*_____
Adresse* Ville Province Code Postal*_____
Téléphone* Courriel*Allergies ou restrictions alimentaires* : Non Oui Si oui, précisez : _____**Comment avez-vous entendu parler de cet événement ?***

- Courriel ou courrier de l'AMQ
- Site internet de l'AMQ
- PetalMD
- Collègue
- Réseaux sociaux (Facebook, Twitter, etc.)
- Autres (précisez) _____

Est-ce que votre établissement ou organisation vous offre un soutien financier pour votre participation au colloque ?* Oui Non**L'AMQ a mis sur pied un regroupement de médecins gestionnaires. Cochez ici si vous souhaitez participer à ce regroupement. (Médecins seulement)** **Paiement**Frais d'inscription : **370 \$** (taxes incluses)

TPS n° 106732530 RT0001

TVQ n° 1000589108 TQ0001

Veuillez envoyer votre chèque à l'ordre de l'**Association médicale du Québec** à :

AMQ – Colloque médecins gestionnaires

380, rue Saint-Antoine Ouest, bureau 3200

Montréal (Québec) H2Y 3X7

Annulation ou substitution

Les frais d'inscription ne sont pas remboursables. En tout temps, l'AMQ acceptera une substitution par un autre participant. Advenant l'annulation de l'événement, la responsabilité de l'AMQ consistera uniquement à rembourser en totalité les frais d'inscription déjà versés.

Avis aux participants

Les conférences de ce colloque pourraient être enregistrées en audio ou vidéo et photographiées, et pourraient être affichées sur le site web d'une tierce partie. Des portions de ces enregistrements pourront servir dans du matériel promotionnel du colloque, y compris des publications et des pages web d'une tierce partie. Votre présence au colloque constitue votre consentement à paraître dans ces images et sur ces enregistrements en divers formats. Il est interdit en tout temps d'enregistrer quelque partie que ce soit des délibérations des conférences, que ce soit sous forme de vidéo, photographie, photo numérique ou audio ou tout autre mécanisme d'enregistrement ou de reproduction. Cette interdiction s'applique également aux présentations et aux documents audiovisuels connexes.

 J'ai lu, compris et j'accepte les conditions d'inscription énoncées ci-dessus.*